



HAL
open science

Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique. 2014, École supérieure d'art et de design de Valenciennes. hceres-02041917

HAL Id: hceres-02041917

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041917>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation :
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master



Diplôme national supérieur d'expression
plastique, option art

Ecole supérieure d'art et de design
de Valenciennes

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Présentation de l'établissement

Le projet de l'École supérieure d'art et de design de Valenciennes (ESAD Valenciennes) allie l'héritage de la vocation traditionnelle des beaux-arts avec une histoire renouvelée de ce type d'établissement. Lointaine héritière de l'académie de peinture et de sculpture fondée dès 1782, transformée en école des beaux-arts à la suite de l'ordonnance royale du 4 août 1819, riche d'une histoire artistique de deux siècles (22 prix de Rome de 1811 à 1968), sa vocation historique était de proposer une formation dédiée à l'art (dessin, peinture, sculpture) tout en se reliant aux besoins manufacturiers locaux. Le modèle d'enseignement d'inspiration académique était structuré par la relation maître-élève dans les ateliers de peinture, sculpture, gravure, fondés sur la maîtrise du dessin, l'étude du modèle vivant et de l'antique, l'anatomie, l'étude documentaire et la perspective. Par ailleurs, cette école comportait et comporte toujours des cours périscolaires, restant ouverte à l'environnement économique et socio-professionnel local et régional.

Le schéma renouvelé de l'enseignement réfute l'idée de modèle, dans la filiation du rejet de l'académisme au nom de l'art vivant, prenant en compte les mutations de l'art moderne et contemporain, des formes et genres artistiques, l'importance de l'image, du corps et du mouvement, le renouvellement des supports et médias, ainsi que l'évolution des arts appliqués. La photographie, la vidéo, l'infographie, les supports et techniques numériques, le multimédia constituent les domaines de compétence enseignés en sus des disciplines traditionnelles ou de leurs évolutions (par exemple le dessin). Dans le champ des arts appliqués, le domaine du design (espace) a complété la voie historique des beaux-arts. Suite à l'emménagement dans un nouveau bâtiment (avec un équipement conséquent en numérique) et à la mise en place d'une nouvelle direction (2004-2014), une réorientation des études a été établie en 2005 (simultanément à l'obtention de la charte Erasmus), accélérée par l'entrée dans le système licence master doctorat (LMD) et le lien avec la recherche.

La période récente a conduit ainsi à une école généraliste, non-disciplinaire, expérimentale, collégiale (de pair à pair), à taille humaine (c'est-à-dire de petite taille en termes d'effectifs : environ 160 étudiants à Valenciennes, 16 enseignants à temps plein, un enseignant à mi-temps et un assistant d'enseignement), centrée sur la figure de l'artiste-auteur-créateur-concepteur, et à une formation à l'art par l'art sans modèle préalable et sans acquisition technique dissociée du processus créatif, avec un apport de culture générale, centrée également sur le devenir professionnel des étudiants, centrée enfin sur la relation à la recherche dans le cadre de l'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur.

L'ESAD Valenciennes met en avant la situation transfrontalière de la région au sein de laquelle elle s'inscrit. Cette situation géographique peut être entendue comme un principe fondateur de franchissement des frontières des disciplines. Un cours et un séminaire mettent l'accent sur le rôle des arts dans la « construction réelle et symbolique des espaces et des territoires » en interrogeant la notion de frontière.

Cette école est une des 4 écoles supérieures d'art de la région Nord-Pas-de-Calais, avec celles de Dunkerque/Tourcoing, de Cambrai et le Studio national des arts contemporains Le Fresnoy. Le projet de création d'un seul établissement public de coopération culturelle (EPCC) réunissant Dunkerque, Tourcoing, Cambrai et Valenciennes sous le sigle Ecole supérieure d'art du Nord-Pas-de-Calais, décidé politiquement en 2009, n'a pas pu aboutir. Seules les écoles de Dunkerque et de Tourcoing se sont réunies dans une même structure juridique. L'admission en 1^{ère} année se fait par un concours commun aux quatre établissements.

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Située 132, avenue du faubourg de Cambrai dans les anciens bureaux d'administration de l'usine Usinor Sacilor réhabilitée en 2002-2005 par l'architecte Louis Paillard, l'ESAD Valenciennes bénéficie de plus de 5000 m² : ateliers techniques, salles de cours, salles d'accrochage, bureaux administratifs, salles de réunions, bibliothèque, auditorium, galerie d'exposition, cafétéria, espaces spécifiques dédiés aux cours périscolaires et postscolaires, important équipement numérique et vidéographique.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation du diplôme

L'ESAD Valenciennes propose un cursus complet de formation en 5 ans, structuré en semestres et en crédits ECTS, conduisant d'abord à un diplôme national d'arts plastiques (DNAP) en 3 ans, ensuite à un diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) en 2 ans, avec des dispositifs d'évaluation explicites, un calendrier général défini, conformément au schéma des études dans les écoles d'art. Originellement filière centrale, l'option *art* est depuis 2005 l'un des deux cursus offerts aux étudiants. La création d'une option *design d'espace* en 2007 pour l'obtention d'un DNSEP conférant le grade de master, assure une filière et un cycle long dans cette discipline, formation inexistante dans le nord de la France dans les écoles d'art.

Dans le cursus complet de l'école, seule la 1^{ère} année est indifférenciée, formant une propédeutique, la spécialisation intervenant dès la 2^{ème} année. Toutefois, il existe de nombreuses passerelles et mutualisations entre les deux filières (enseignements, workshops, semaine intensive, projets) tout au long du cursus selon des modalités et des structures d'accueil pédagogiques variées. Particulièrement les ARC (Ateliers de recherche et de création) offrent des points de jonction du semestre 3 au semestre 9 ou 10 entre les deux options *art* et *design*. En cycle 2, un module commun obligatoire relie les deux options : le DMS (Dispositif, Monstration, Scénographie). Egalement, les dispositifs de recherche et théorie (mémoire, séminaire, colloque, cours, axes thématiques de recherche) et le module professionnalisant sont en partie en commun. L'ESAD Valenciennes vise à effacer toute hiérarchie entre art et art appliqué. Cette approche double et coordonnée entend établir l'identité de cette école (soulignée dans le dossier par son acronyme ESAD dont on relèvera que la lettre D qui désignait traditionnellement les arts décoratifs désigne ici le design, indice sémantique actuel qui a substitué le design au décor ou au dessin.

Synthèse de l'évaluation

Evaluation réalisée en 2013-2014

- Appréciation globale

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le cursus de l'option *art* établit une étroite collaboration avec l'option *design* autour de la thématique de l'espace (enseignements transversaux, sujets communs) et de la conviction des enjeux partagés relativement à l'invention permanente : prise en compte des dimensions expérimentales, exploratoires, innovantes, critiques. L'option *art* en cycle master repose sur une conception étendue et interdisciplinaire du champ de l'art (sculpture, installation, volume, dessin, peinture, gravure, sérigraphie, photographie, vidéo, multimédia), extension qui trouve sa synthèse et son appui dans la mise en exergue de la notion d'espace. L'espace et ses langages (volume, photo, vidéo, son, dessin, pratiques numériques, etc.) constituent le référent qui définit les objectifs propres à l'option *art* (art contextualisé) en lien avec l'option *design* (design situé), autour des « enjeux de territoires et d'innovations sociales », de pratiques localisées (in situ, influence de la spécificité des sites et lieux, art dans l'espace public, territorialités, médiations spatiales, enjeux sociétaux, etc.), soulignant particulièrement ceux de l'exposition, affirmant ainsi le lien indélébile entre l'œuvre et son lieu d'effectuation et de présentation.

S'il n'y a pas de spécification artistique autre que celles du lieu de l'art, d'un « regard ouvert au monde de l'art », d'une « adhésion à la création contemporaine », de la révélation de la personnalité artistique de l'étudiant à travers notamment la concrétisation de son projet artistique professionnel, l'interaction art / design d'espace entend donc conférer une singularité et une dimension appliquée et expérimentale à l'option *art*, prenant en considération les frottements actuels entre ces deux champs (l'art considéré comme design, et le design considéré comme art).

Au regard de ces éléments, on constate un schéma directeur du projet et des lignes directrices du cursus précisément définies et une singularité affichée. De même, il existe une cohérence entre les objectifs et les modalités pédagogiques dans leur affichage.

La formation est centrée sur le projet artistique personnel de l'étudiant (poids horaire : 672 heures encadrées - sous forme de suivi dans un protocole de face à face - pour les deux années du cycle sur un total d'heures encadrées évalué à environ 1200 heures). Elle s'organise autour de structures pédagogiques, techniques et scientifiques, nombreuses et variées : pôles, ateliers techniques, ateliers de recherche et de création et de modalités pédagogiques diverses (cours théoriques et pratiques, ateliers, semaine intensive, conduite du projet

personnel, accrochage, bilan). Les ARC sont au nombre de deux pour les semestres 7, 8 et 9 : 1. Sciences, technologie, innovation (« Agencements et dispositifs techno-esthétiques ») ; 2. Territoires, environnement et innovation sociale (« Imagination environnementale »), pour un total horaire pour le cycle 2 variant selon l'ARC choisi entre 84 heures et 126 heures réparties sur les 3 semestres 7, 8 et 9. Le DMS (Dispositif, Monstration, Scénographie) s'effectue sur les semestres 7 et 8 pour un total de 168 heures. Avec le DMS, les ARC assurent un objectif de transversalité. La relation pédagogique (hormis les cours) est souvent sous la forme présenteielle du face à face.

Un focus peut être identifié avec la place donnée au sein du module commun obligatoire DMS, à la scénographie d'exposition (168 heures sur deux années en sachant pour comparaison que le poids horaire des formations spécialisées en scénographie en France est d'environ 1500 heures pour le cycle master). Cette place, en rotule ou articulation entre les deux options, n'est pas sans intérêt mais aussi sans ambiguïté. Elle participe du regain d'intérêt dans les écoles d'art pour la scénographie depuis 5 à 10 ans. Il s'agit à Valenciennes de scénographie considérée dans son sens étendu. Cependant, il n'y a pas d'enseignement fondamental à la scénographie théâtrale qui est pourtant à l'origine de toute scénographie si l'on prend en compte l'étymologie, l'histoire, l'esthétique, la pratique de ce terme, même s'il est fait référence à des pratiques d'espace scénique dans l'option *art* (souvent en relation avec la question du son). L'enseignement de la scénographie théâtrale pourrait permettre d'associer de façon plus construite l'évolution parallèle des arts de la scène et des arts visuels ou plastiques. Et cela permettrait de donner à l'option *art* une plus grande identification artistique.

La structuration pédagogique du cycle 2, dénommé « cycle projet » après le cycle 1 « cycle programme » paraît effective 3 semestres sur 4 (7, 8, 9) sur les deux années, à travers quatre modalités pédagogiques et scientifiques actives (en tout cas, si elle reste affirmée sur les 4 semestres, elle n'est plus lisible dans l'emploi du temps en 2^{ème} année, tout du moins au semestre 10, où n'apparaît plus clairement de cadre horaire). Le 3^{ème} semestre est consacré à la rédaction et à la soutenance du mémoire. Le 4^{ème} semestre est consacré à la finalisation et à la soutenance du projet personnel et du mémoire. S'il est fait état d'une différenciation entre la 4^{ème} et la 5^{ème} année (la 4^{ème} année participe de la spécialisation et la 5^{ème} de l'approfondissement), cela n'apparaît pas clairement en dehors de la préparation aux soutenances (mémoire et projet personnel) en 5^{ème} année pour laquelle il n'apparaît pas d'heures d'encadrement chiffrées. Par ailleurs, cette organisation pédagogique ne précise pas l'impact des échanges Erasmus qui se situent en 4^{ème} année. Ceci explique peut-être un certain flou sur les effectifs malgré les chiffres communiqués en pourcentage. Bien que lisible, la structuration de la formation reste complexe dans ses structures, modalités, et interrelations pédagogiques. En outre, les modalités d'accueil en 4^{ème} et 5^{ème} année pour des étudiants extérieurs ne sont pas mises en évidence.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'ESAD Valenciennes met en évidence de façon générale de nombreux partenariats universitaires et académiques (Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Université de Mons en Belgique, ISICA à Lille I), avec des écoles supérieures d'art (Ecole supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans (TALM), site du Mans, Ecole nationale supérieure d'art de Nancy (ENSA Nancy), Ecole supérieure d'art et de design d'Orléans (ESAD Orléans), Ecole supérieure d'art et design de Saint-Etienne (ESAD Saint-Etienne)), des écoles consulaires (Institut supérieur design Rubika à Valenciennes), avec son environnement culturel valenciennois (Phénix, scène nationale Valenciennes, musée des beaux-arts, Art Zoyd, groupe musical, Espace Pasolini, laboratoire artistique consacré à la danse, etc.), régional, interrégional et international (Grand-Hornu, CECN, Centre des écritures contemporaines et numériques, PASS, parc d'aventures scientifiques en Belgique, etc.). C'est également le cas avec les réseaux professionnels et partenaires privés.

L'école entend se positionner en complémentarité dans le paysage régional mais un risque de doublon avec la formation en art de Tourcoing semble exister. Par ailleurs, les relations et échanges internationaux sont effectifs, ainsi que l'impact des partenariats sur le projet de l'établissement. On regrette toutefois que ne soit pas fait état de réseaux internationaux dans lesquels l'école serait active : Elia (Ligue européenne des instituts des arts), SAR (Société d'art royal), association Cumulus (Association internationale des universités et écoles d'art de design et média).

Les étudiants sont « encouragés » à faire un séjour dans un établissement partenaire (au 2nd semestre de la 4^{ème} année), cependant sans caractère obligatoire. Pour ce faire, l'école est habilitée Erasmus (2014-2020) et a signé plusieurs accords bilatéraux. Le dossier ne donne pas d'information quant à la quantité d'étudiants concernés ni la durée de l'échange, qui est toutefois validé dans le cursus.

Les enseignements de type réflexifs et théoriques parallèlement aux ARC pour la recherche artistique et au projet personnel rythment le cursus semestriel, assurant une formation à la recherche de façon régulière. Le cours « philosophie des arts et civilisations » est dispensé sur les semestres 7, 8 et 9 pour un total horaire de

84 heures (28 heures semestre). Le cours « histoire et théorie des arts » est dispensé sur les semestres 7, 8, 9 et 10 pour un total horaire de 112 heures (28 heures semestre). L'encadrement du mémoire sur les semestres 7, 8 et 9 n'est cependant pas chiffré. L'enseignement en anglais représente 84 heures sur le cycle.

L'adossement à la recherche recouvre plusieurs réalités qui vont de la recherche artistique relative au projet personnel de l'étudiant, à la recherche au sens universitaire et académique, en passant par l'espace pédagogique, cours théoriques, colloque et séminaire. Cette stratégie est exprimée, la qualité des collaborations avec le secteur universitaire, la qualité des groupes de recherche (composition et productions) est certaine. Si la relation à la recherche occupe une place importante dans la pédagogie, elle devrait cependant être plus précise quant au positionnement épistémologique dans la relation entre recherche et formation : recherche artistique / recherche-création / recherche-action versus recherche plus académique (partenariats artistes-chercheurs-universitaires). Il manque aussi une réflexion sur la relève académique et le 3^{ème} cycle. Au niveau du personnel, 3 doctorants sont mentionnés, sans que l'on sache où ils effectuent leur doctorat, quel en est le sujet et s'il existe des retombées dans l'enseignement.

La sensibilisation à la professionnalisation et au projet préprofessionnel s'effectue via un module professionnalisant (28 heures par semestre sur les semestres 7, 8 et 9, soit un total horaire de 84 heures) et une initiation méthodologique au stage de 28 heures pour les semestres 7 et 8, soit un total de 56 heures. L'exigence en matière de stage semble s'en tenir à un stage de 35 heures. L'information n'étant pas claire à ce sujet, on pourrait comprendre que l'exigence d'un stage de 35 heures pour chacun des quatre semestres, soit un total de 4 stages de 35 heures. S'il convient de noter que l'adossement aux milieux socio-professionnels est rendu explicite dans les intentions affichées, la politique de stage paraît insuffisante.

Insertion professionnelle et poursuite des études

Le recrutement est essentiellement endogène à partir des effectifs de la 3^{ème} année au cycle 2, effectué parmi les étudiants dans la filière choisie dès la 2^{ème} année à l'école. Les informations données sont relativement parcellaires : près de 30 % des étudiants proviennent de la région et du nord de la France, 41 % du reste de la France et 18 % sont étrangers. L'école accepte entre 6 et 10 étudiants au cycle 2. Il n'y a pas d'informations sur le nombre de postulants, ce qui laisse penser que les étudiants ayant postulé sont tous intégrés. Les effectifs généraux de l'école sont passés d'une centaine d'étudiants à 160 étudiants en dix ans.

Deux études ont été réalisées sur l'insertion professionnelle des étudiants, l'une à l'interne (démarche de qualité, mise en place par l'ESAD Valenciennes depuis 2008, construite sur des enquêtes auprès des étudiants), l'autre par l'ORES, observatoire régional de l'enseignement supérieur, auprès des diplômés des écoles d'art du Nord-Pas-de-Calais. Si ces résultats sont globalement positifs, le dispositif décrit fait surtout référence à l'évaluation des étudiants. Selon les informations communiquées, 77 % des diplômés de Valenciennes ont un emploi et 73 % sur les 77 % sont issus de la formation *art*. 80 % continuent de développer une activité artistique. 58 % sont salariés et 42 % sont indépendants. 1 % poursuivent leurs études par un post-diplôme. Aucune mention de 3^{ème} cycle académique n'est faite. Aucune information n'est donnée sur le critère « être en activité professionnelle ».

Si l'attention portée à l'insertion professionnelle est un élément positif, l'amplitude des débouchés professionnels calquée sur le schéma général des écoles paraît trop ouverte pour être réellement effective. Il est en outre dommage qu'un annuaire des anciens étudiants ne soit pas mis en place.

Pilotage de la formation

Le pilotage est assuré par diverses instances :

- Le conseil d'administration (CA) de l'EPCC, instance décisionnaire qui étudie et délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement, notamment à l'orientation pédagogique et scientifique.

- Le conseil des études et de la vie étudiante (CEVE), instance consultative qui réunit l'ensemble des enseignants, l'administration et 3 représentants étudiants, 3 fois par an selon le rythme rentrée (fin du 1^{er} semestre, fin du 2nd semestre). Lieu de dialogue et de concertation, il informe, évalue, émet des avis et propositions.

- Le conseil scientifique et de coordination (CSC), instance de réflexion et de propositions, composé du directeur, du secrétaire général, de la coordinatrice des projets d'école et des relations extérieures, des enseignants coordinateurs, du coordinateur général, de 3 représentants d'étudiants, des personnalités extérieures en fonction de l'ordre du jour, et qui se réunit 3 à 5 fois par an.

- Le bureau de la recherche (BR), émanation du CSC, qui est en charge de la promotion et du développement de la recherche.

- La coordination des études qui remplit un rôle d'interface et d'orientation ; elle est composée de 5 enseignants coordinateurs (pour 6 domaines mentionnés : 1^{ère} année, DNAP *art*, DNSEP option *art*, DNSEP option *design*, culture générale, coordination générale).

Ces instances sont nombreuses pour une école de petite taille sans évoquer le rôle de la direction. Elles pourraient être simplifiées au regard de la taille de l'école avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement ou d'un conseil de la pédagogie et de la recherche auprès du conseil d'administration.

Le descriptif de l'équipe pédagogique, notamment pour ce qui est de la question des statuts de chaque enseignant ou intervenant, du nombre d'heures affectées et effectuées, n'est pas suffisamment détaillé. Il manque de tableaux synthétiques quant aux charges horaires, mis en cohérence avec l'emploi du temps.

Bien que prise en compte, l'autoévaluation pour apporter un regard critique et constructif à l'amélioration de la qualité et de la structuration pédagogique n'est pas suffisamment développée, sauf à dire que le résultat de l'enquête auprès des étudiants est positif quant aux enseignements, la formation et les services.

La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est présente, conforme et cohérente avec le dossier. L'école a mis en place à titre expérimental en 2013 une annexe descriptive du diplôme (ADD), dont des exemples sont fournis. Les compétences acquises entendent se définir à partir d'un très large spectre professionnel, allant de la création artistique pure à la médiation (par exemple, autour du thème de la monstration avec le focus fait sur la scénographie d'exposition), en passant par des professions dans les industries créatives (numérique, graphisme, photo) et le tiers secteur (milieux associatifs, collectifs).

La précédente évaluation de l'Aeres (2010) portait séparément sur les 2 options *art* et *design*, cette dernière venant d'être créée. Pour l'option *art*, l'avis considérait que la formation donnait une image de sérieux et répondait aux attendus de la réforme. Les points faibles portaient sur une faible distinction de l'option *art* avec l'option *design*, l'option *art* paraissant trop inféodée à cette dernière, et ne jouissant pas d'une visibilité suffisante. Si ces points faibles se sont améliorés, on ne peut les considérer comme véritablement réduits. Un paradoxe, si l'on se fie aux chiffres indiqués quant à l'insertion professionnelle, pose question : les étudiants de l'option *art* trouvent plus facilement et plus vite un débouché.

Le dossier est clairement constitué, comme l'est le guide de l'étudiant.

● Points forts :

- La synergie avec l'option *design d'espace*.
- Le soubassement des langages de l'espace.
- La volonté de relation avec le monde professionnel.
- La volonté de s'inscrire dans l'horizon de la recherche.

● Points faibles :

- Identité artistique peu lisible.
- Le manque de différenciation avec l'option *design d'espace*.
- Le manque de positionnement artistique au niveau régional, national et international.
- La faiblesse de la politique de stages professionnalisant et d'échanges Erasmus.
- Le manque de définition de la philosophie générale de la recherche ainsi que des axes d'intervention propres.

● Recommandations pour l'établissement :

- Il conviendrait que l'option *art* se positionne plus clairement dans le domaine artistique. Si les frictions entre l'option *art* et l'option *design* sont sans nul doute intéressantes, pertinentes et enrichissantes, elles sont problématiques. Cela continue à poser la question de l'indistinction ou de la distinction de chacune des deux options, nécessitant une réflexion critique sur les spécificités de chaque filière. Notamment, la singularité de la filière *art* n'apparaît toujours pas aussi clairement qu'affirmée, sachant par ailleurs que la région Nord-Pas-de-Calais offre trois options *art*.
- La stratégie de la recherche mériterait d'être mieux définie tant dans sa philosophie générale de recherche-crédation ou de recherche-action que dans ses axes et programmes d'intervention propres.
- Le parcours à l'international n'est ni systématique ni obligatoire. Il conviendrait de développer les échanges Erasmus en favorisant le séjour des étudiants à l'étranger.

- Un élargissement des réseaux, notamment au niveau régional et international, paraît souhaitable, tout en ciblant mieux les partenariats.
- Enfin, une réflexion est à mener s'agissant des débouchés professionnels en relation avec la question de la professionnalisation et avec une véritable politique de stages. Ceux-ci devraient être augmentés dans leur durée.



Observations de l'établissement



Alice Vergara,
Directrice,
Ecole Supérieure d'Art et de Design
132, Avenue du Faubourg de Cambrai
59300 Valenciennes

A

Monsieur le directeur de l'AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Valenciennes, le 10 septembre 2014

*Objet : Evaluation des formations conduisant à un diplôme confèrent le grade de master / DNSEP Art
Réf : JMG/VJ/2014/n°211*

Monsieur le directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe une note d'observation en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES pour l'obtention du grade de Master concernant le DNSEP Art de l'Ecole Supérieure d'Art et de Design de Valenciennes.

Le rapport d'évaluation apporte à notre établissement un regard extérieur précieux sur lequel nous nous appuyerons pour conduire les nécessaires et permanentes évolutions de notre formation. Bien que l'évaluation que vous portez soit très positive, nous accueillons vos remarques avec beaucoup de sérieux et souhaitons apporter nos observations sur les points à améliorer, ainsi que certains compléments et recommandations que vous avez soulevés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Alice Vergara

**Observations en réponse à l'évaluation par l'AERES
DNSEP ART
Ecole Supérieure d'Art et de Design de Valenciennes**

1) Identité artistique peu lisible

Le rapport affirme que l'identité artistique de l'option Art est « peu lisible » et « trop généraliste ». Cependant, le caractère généraliste de la formation a présenté un intérêt évident au cours des dernières années : il a permis une diversité des profils des étudiants, des expérimentations pédagogiques variées, de la souplesse dans la pédagogie de recherche-crédation. Mais, en réalité, depuis 2005 au moins, l'orientation générale de l'option art s'est centrée sur la question de l'*espace* (reste cependant à mieux formaliser la communication). Certes, l'espace est aussi une dimension du design à l'ESAD Valenciennes, c'est ce qui rend possible les relations croisées entre les deux options, mais c'est aussi ce qui les distingue précisément.

Cette distinction est visible d'abord à travers les ARC :

- Un ARC est centré sur la problématique de l'art dans l'espace public avec toutes les contraintes spatiales, territoriales, légales, qui y sont liées ;
- Un ARC est centré sur la problématique des nouvelles formes d'écriture de l'espace et du temps par la scénarisation et l'expérimentation de dispositifs caméra 360° qui change tous les repères spatiaux de la perception ordinaire et suscite de nouvelles conceptions et pratiques indissociables de l'espace semi-sphérique, sphérique, et finalement de l'immersion ;
- Un ARC est centré sur la problématique de la statuaire publique de la ville de Valenciennes (Dessiner, photographier, virtualiser) où les questions du contexte spatial, de la géolocalisation des statues, de la mise en espace des données sensibles, historiques et artistiques par des dispositifs de réalité augmentée sont centrales ;
- Un ARC est centré sur la problématique de la scénographie d'exposition, laquelle va au-delà de la valorisation des objets esthétiques et artistiques pour réfléchir sur la construction de l'espace et la structuration du territoire.

Ensuite, outre que les pratiques personnelles des artistes enseignants et chercheurs sont résolument tournées vers la problématique de l'espace et imprègnent leur enseignement, il faudrait insister sur leur participation à des journées d'étude (par exemple « Agencements et dispositifs techno-esthétiques », ESAD Valenciennes 2012) et à des colloques (par exemple « Images Habitables. Arts de la scène et images 3D », Phénix 2013) consacrés à la question de l'espace.

Enfin, la recherche (académique) soutient avec force et cohérence la problématique de l'espace dans l'école :

- Un programme de recherche intitulé « Écologie du regard. Dispositifs techno-esthétiques et imagination environnementale » a été déposé en 2013 à la DGCA. Ce programme confirme la définition des axes de recherche de l'ESAD Valenciennes et notamment son engagement spécifique dans la problématique de l'espace.
- Un séminaire de recherche est assuré pour les étudiants de 2^e cycle sur la question des relations entre le patrimoine et le territoire, en alternance avec un autre séminaire de recherche consacré dès la rentrée 2014 à l'imagination environnementale.

Autrement dit, bien qu'il soit nécessaire de mieux présenter cette dominante, de la formaliser explicitement dans la communication, l'option art est donc clairement déterminée par la problématique de l'espace (qui pourrait devenir une spécialisation).

Et si les trois écoles de la région NPDC proposent une option Art, elles ont chacune une orientation voire une spécificité qui n'est pas celle de l'espace. Il n'y a donc pas confusion ou concurrence entre ces écoles, mais complémentarité de formation, de recherche et de répartition territoriale.

Si la scénographie théâtrale est une piste intéressante, comme le propose le rapport, l'ESAD Valenciennes n'a pas souhaité le faire pour plusieurs raisons : l'expérience de l'école de Tourcoing entre arts plastiques et arts de la scène n'a pas été concluante ; la scénographie théâtrale n'est cependant pas totalement absente puisqu'elle apparaît ponctuellement dans le cadre du DMS et par le biais de rencontres, de workshops et de stages (ce que favorise les relations avec le théâtre du Phénix, le Tandem et Art Zoyd).

2) Manque de distinction avec l'option design d'espace

Si les finalités sont souvent communes (former à des techniques, construire une méthodologie, développer une singularité créatrice, etc.), les méthodes d'enseignement (équipes en design et collectif en art) et les approches pédagogiques (politique du projet en design, engagement dans une démarche personnelle en art) diffèrent suffisamment pour marquer leur distinction entre l'option art et l'option design. C'est d'ailleurs cette distinction même qui rend si « intéressantes, pertinentes et enrichissantes » les expériences ponctuelles (ARC, semaine intensive, workshop) de *rencontre* entre les étudiants des deux options. Il n'y a jamais confusion mais complémentarité, qu'il s'agisse d'activités internes à l'école ou de partenariats externes avec d'autres écoles, universités, institutions.

Ces relations ont été pensées en rapport direct avec les compétences présentes, des moyens techniques disponibles et du contexte local.

3) Manque de positionnement artistique au niveau régional, national, international

Le rapport affirme qu'il existe un « manque de positionnement artistique au niveau régional, national et international ». Pourtant, au vu des nombreux partenariats, l'école est parfaitement intégrée :

- au niveau régional : Université de Valenciennes et du Haut-Cambresis, Université d'Artois, H du Siège, Université de Lille1, Espace Croisé, LAM, FRAC, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, écomusée du verre de Trélon, TANDEM scène nationale, Le Phénix, ENSAP de Lille, ESA Tourcoing-Dunkerque, ESA Cambrai, Le Fresnoy.

- au niveau national : Université de Paris-8, ENSA de Versailles Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, MUSEO MIX, ESA Nantes.

- au niveau international : EDM Hasselt (Belgique), Kunst Akademie Düren (Allemagne), SAT (Canada).

Les partenariats nationaux et internationaux sont à développer. Certains sont en cours et seront confirmés au cours de l'année universitaire à venir. Outre les projets de recherche en cours et le projet de Master Class à la SAT, le colloque international « Écologie du regard » devrait apporter d'autres partenariats possibles à l'avenir pour l'option art.

4) Faiblesse de la politique de stages professionnalisant et d'échanges Erasmus

- Professionnalisation :

La professionnalisation est devenue une priorité ces dernières années. L'équipe pédagogique s'attache particulièrement à l'amélioration de la qualité des stages, notamment de la qualité du lien entre le projet personnel et le projet professionnel ; tout comme elle travaille pour le renforcement de l'encadrement des stages, de leurs préparations, suivis et rapports. Deux enseignants ont pris en charge leur encadrement pour le premier et le second cycle. Ces réflexions et ces actions ont permis le regroupement du module professionnalisant et du projet personnel dans la même unité d'enseignement.

La professionnalisation repose par ailleurs sur une diversité d'approches pédagogiques : la réalisation de projets collectifs de workshops et d'expositions (par exemple « Espresso » à l'H du Siège à Valenciennes et « Crossing » au Kunst aus befreundeten Akademien de Düren) dans lesquels la professionnalisation est complète ; l'information systématique sur les milieux et les différents aspects de la profession (y compris la recherche en art : post-diplôme et 3^e cycle universitaire), la rencontre avec les professionnels (artistes, curateurs, responsables de lieux artistiques régionaux, nationaux et internationaux, et de spécialistes des droits d'auteurs), l'élaboration d'un projet préprofessionnel, les stages auprès d'artistes et d'institutions (centre d'art, théâtre, associations culturelles, etc.).

Comme pour l'option design, une période de 4 semaines de stage (140h) est obligatoire en année 4, et une période plus longue de stage peut être accordée sur demande par l'équipe enseignante en fonction de la qualité du projet de stage.

Un contrat d'étude spécifique est établi entre l'étudiant, l'institution où se déroule le stage et l'équipe enseignante pour déterminer les contenus et l'attribution des crédits ECTS du semestre. L'allongement de la durée du stage se répercute naturellement sur le suivi par l'étudiant des propositions pédagogiques participant de son parcours de professionnalisation.

Quant à rendre obligatoire et contraignant un stage de 3 à 6 mois nécessite de mesurer l'impact sur la dynamique du projet pédagogique. Pour toutes ces raisons, l'équipe pédagogique avance prudemment et par étape dans la transformation de sa maquette pour favoriser une professionnalisation diversifiée et adaptée.

Le caractère optionnel des stages longs de plus de 4 semaines participe d'un renforcement de la professionnalisation et d'une réponse au déficit de mobilité des étudiants. Les stages et les échanges internationaux sont les deux leviers que l'école a décidé d'actionner dès la rentrée 2014-2015.

- Échanges internationaux (Erasmus) :

Comme le souligne le rapport d'évaluation : « Le parcours à l'international n'est ni systématique, ni obligatoire ». Néanmoins, l'école encourage fortement la mobilité Erasmus : personnels à disposition, réunions d'informations, présentation en amphithéâtre des étudiants ayant effectué un séjour, bourses « Bériot » du conseil régional qui s'ajoutent aux bourses Erasmus. Cependant, le montant des bourses n'assurant que partiellement les frais de déplacement à l'étranger et compte tenu du profil sociologique de certains étudiants de l'école, il est plutôt difficile de rendre le séjour international de longue durée obligatoire. L'obstacle est donc plutôt socio-économique qu'institutionnel.

L'école poursuit chaque année son action pour offrir aux étudiants des destinations attractives et mieux ciblées, augmenter les accords, chercher des sources de financement et recevoir davantage d'étudiants étrangers dans ses murs. La mobilité est la priorité des prochaines années.

5) Le manque de philosophie générale de la recherche ainsi que des axes d'intervention propres

Le rapport reconnaît l'effectivité et la « qualité certaine » de l'adossement à la recherche et précise qu'elle recouvre plusieurs types de réalité : recherche artistique relative au projet personnel, à la recherche académique, en passant par la pédagogie (cours théoriques, séminaires, colloques). C'est donc un adossement réussi dans l'école, c'est-à-dire à la fois au niveau des exigences scientifiques que pédagogiques et cela dans les deux options.

Le rapport ajoute cependant que la recherche « devrait être plus précise quant au positionnement épistémologique dans la relation entre recherche et formation ». Il est vrai que l'adossement à la recherche est récent à l'ESAD Valenciennes et que la recherche s'est définie comme structurée peu à peu, à l'instar des autres écoles d'art. Le positionnement épistémologique a donc pris du temps, s'inscrivant dans une réflexion nationale sur la nature spécifique de la recherche en art. L'ESAD Valenciennes, avec son histoire et ses moyens pédagogiques, s'est positionnée naturellement dans la « recherche-crédation » affirmée par l'orientation du 2^e cycle. Cette « recherche-crédation » n'est pas une application de la formation mais à la fois son prolongement – puisque la recherche s'inscrit dans la pédagogie – et son dépassement, dans la mesure où la recherche en art produit des connaissances, invente des méthodologies, pose des problèmes qui n'ont pas été amenés par la formation à proprement parler. La démarche de « recherche-crédation » s'exprime ainsi particulièrement à travers les projets artistiques personnels des étudiants mais aussi à travers les projets de recherche menés dans les ARC qui confrontent directement le recherche-crédation avec la recherche académique (partenariats avec les universités). Bien qu'elle soit nécessairement ouverte et toujours singulière, la « recherche-crédation » à l'ESAD Valenciennes est directement adossée à la dominante « espace » de l'option art.

De manière complémentaire et soutenue, la recherche scientifique est présente dans l'option art selon un positionnement clairement explicite dans les axes :

- AXE 1 : Territoires, environnements et innovations sociales (commun Art et Design)

Axe option Art : Imagination environnementale

- AXE 2 : Art, science, technologie (commun Art et Design)

Axe option Art : Dispositifs techno-esthétiques

Ces axes définissent le cadre de la recherche à l'ESAD Valenciennes et orientent directement les projets de recherche, les programmes de recherche, et prochainement l'Unité de Recherche. Ces axes ont été définis selon plusieurs critères : activités pédagogiques et projets artistiques effectués à l'école ces 10 dernières années ; contexte artistique et scientifique au niveau local, régional, national et international ; potentiels de partage de connaissance, de projets et de moyens avec des institutions diverses (écoles d'art, universités, musées, centres d'art, etc.).

Relations entre la recherche et les ARC :

La pertinence de ces axes est affirmée par les projets de recherche au sein des ARC comme Dessiner, Photographier, Virtualiser (sous la direction de Philippe Bazin (HDR, Université Paris-8) et de Michel Paysan en collaboration avec le laboratoire DeVisu de l'Université de Valenciennes, le Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, le Muséum National d'Histoire Naturelle) ou comme 360° (sous la direction de Christl Lidl (doctorante), en collaboration avec le laboratoire EDM de l'Université d'Hasselt et le laboratoire IRCICA de l'Université de Lille1).

Programme de recherche en art :

Le dépôt d'un programme de recherche à la DGCA intitulé « Écologie du regard. Dispositifs techno-esthétiques et imagination environnementale » s'inscrit lui aussi dans le cadre des axes de recherche de l'école. Il vise à développer les partenariats actuels et à en développer de nouveaux, notamment à l'international.

Séminaire de recherche :

Chaque axe est par ailleurs développé au sein d'un séminaire de recherche sous la direction de Ludovic Duhem (philosophe, responsable de la recherche à l'ESAD de Valenciennes, chercheur associé au laboratoire STL UMR 8163 de l'Université de Lille3). Ce séminaire est proposé chaque semaine à tous les étudiants de 2^e cycle et plusieurs séances sont ouvertes aux échanges avec les Université de Valenciennes et de Lille3.

Journée d'étude des écoles d'art du NPDC :

Sous la coordination et la direction scientifique de l'ESAD de Valenciennes, conformément aux axes de recherche, se tiendra au Fresnoy le 21 novembre 2014 une journée d'étude sur la notion de réseau intitulée « La réticulation du monde ». Elle réunira des chercheurs dans les disciplines scientifiques (Bernard Maitte, Professeur émérite de l'Université de Lille1), dans les sciences humaines et sociales (Jean-Paul Fourmentraux, EHESS ; Christian Fauré, Ars Industrialis) et des artistes internationaux (liste à confirmer à ce jour).

L'ensemble de ces éléments montre non seulement la nature et la précision du positionnement épistémologique, la pertinence et la complémentarité des axes de recherche, l'originalité et la dynamique de l'école dans son articulation au contexte scientifique et artistique local, national et international. Si un certain nombre d'aspects sont effectivement à améliorer encore, comme l'articulation avec le 3^e cycle – sachant que tous les étudiants sont informés de cette possibilité et qu'une bonne proportion, surtout en art, intègre un troisième cycle à l'université.

La création du bureau de la recherche, la précision du statut des artistes-enseignants-chercheurs et la création du site web de la recherche (prévue en septembre 2014 et en ligne dans sa version 1.0 depuis avril 2014) donneront plus de visibilité à la recherche de l'ESAD Valenciennes, notamment pour l'option Art.